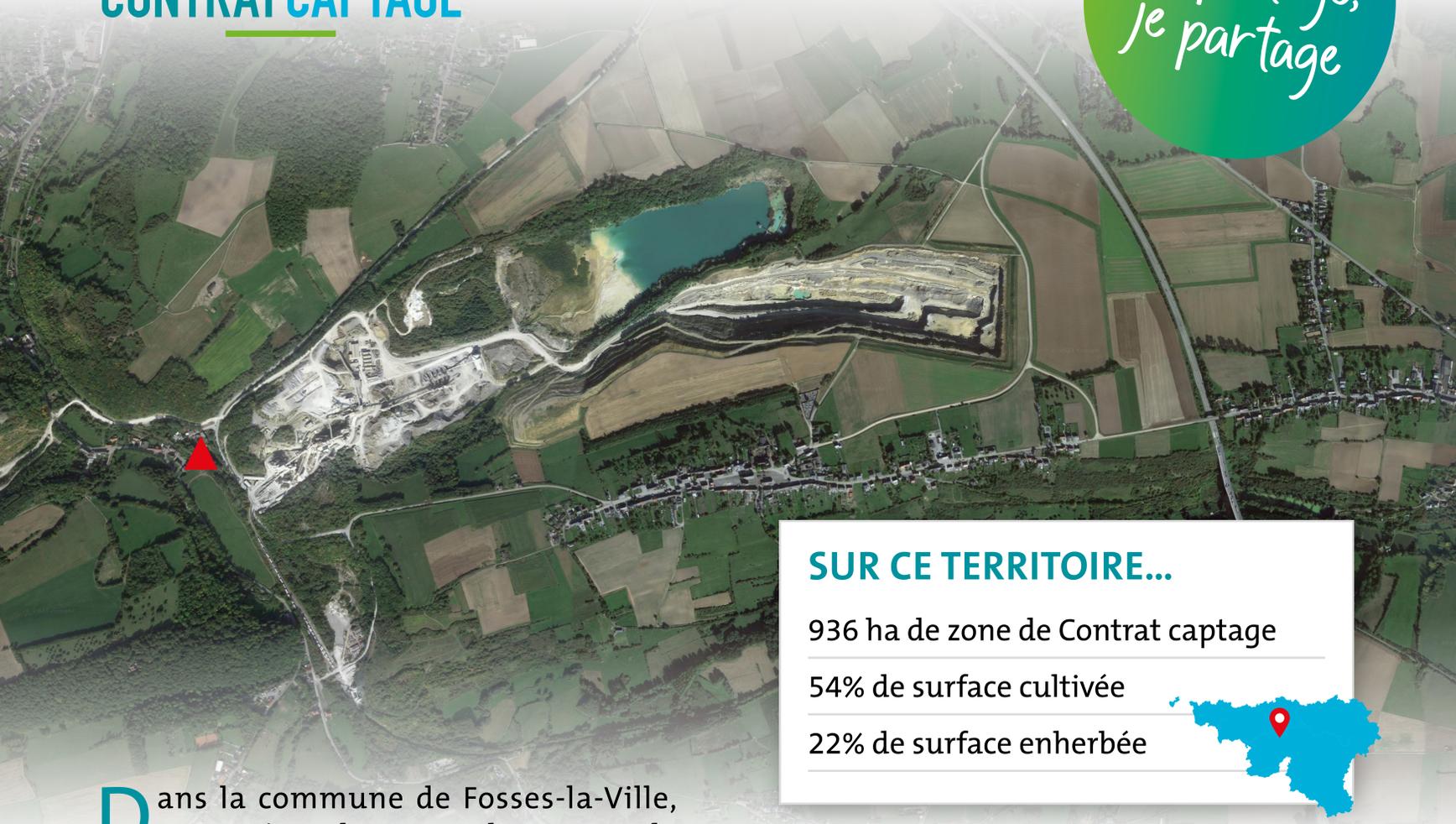




Le captage de Claminforge à Fosses-la-Ville

CONTRAT CAPTAGE

Je protège,
je partage



SUR CE TERRITOIRE...

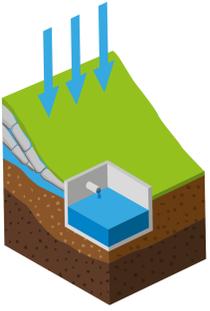
936 ha de zone de Contrat captage

54% de surface cultivée

22% de surface enherbée



Dans la commune de Fosses-la-Ville, en province de Namur, le captage de Claminforge est exploité par la Société wallonne des eaux (SWDE).



C'est une source émergente : l'eau sort directement de la terre. Le captage est donc situé en surface, à 0 m de profondeur.

LE CONSTAT SUR CETTE ZONE



On remarque des **augmentations ponctuelles de concentration de pesticides** présents dans l'eau du captage. Des terres agricoles sont présentes le long du Sec Ry. Ce ruisseau se déverse, en bout de course, dans le captage. En cas de fortes pluies, l'eau ruissèle des cultures vers le ruisseau. Elle entraîne avec elle les produits phytopharmaceutiques pulvérisés sur les cultures. Les pesticides finissent par se retrouver dans le captage.

LA VULNÉRABILITÉ DU CAPTAGE

Dans cette zone, le sous-sol est principalement constitué de roche calcaire. Il est dit « **karstique** ». Cela induit une perméabilité élevée : il laisse l'eau le traverser facilement. Si des pesticides sont présents dans l'eau, ils sont transportés par infiltration à travers la roche et peuvent se retrouver rapidement dans le captage.



LE TEMPS DE RÉPONSE

En raison du mode d'infiltration dans la nappe sur cette zone, tout changement apporté en surface pourra être observé sur la qualité de l'eau dans un délai de **moins d'un an !**

PARTENAIRES DU CONTRAT CAPTAGE

Une initiative de



En partenariat avec



Le Contrat captage a pour objectif de préserver la qualité de l'eau d'une zone de captage ou de l'améliorer. Il scelle l'engagement des agriculteurs et des acteurs de terrain autour du plan d'actions concertées.